

Responsables : Mme Agathe VAN LANG Mme Sabrina ROBERT

Secrétariat : masters1.droit@univ-nantes.fr

► **SEMESTRE 7**

	Par semestre		Modalités	Par semestre		type d'épreuve session unique (décembre - janvier)	durée des écrits	
	CM	TD		ECTS	Coef.			
Unité d'enseignements fondamentaux 1 (DMS1ENVU01)			Obligatoire	18	18			
Grands principes du droit de l'environnement (DMS1CM042)	30h		1CM + 1 TD		1	Écrit	3h00	
TD Grands principes du droit de l'environnement (DMS1TD042)		16h				1	Contrôle continu tout au long du semestre	
Droit des services publics (DMS1CM026)	30h		2 CM + 1 TD au choix		1	Sans TD : Oral		
TD Droit des services publics (DMS1TD026)		16h				1	Avec TD : Écrit	3h00
Droit public économique (DMS1CM036)	30h					1	Contrôle continu tout au long du semestre	
TD Droit public économique (DMS1TD036)		16h				1	Sans TD : Écrit	1h00
						1	Avec TD : Écrit	3h00
					1	Contrôle continu tout au long du semestre		
Unité d'enseignements complémentaires 1 (DMS1ENVU02)			Obligatoire	12	12			
Droit international de l'environnement (DMS1CM031)	30h		Obligatoire		1	Oral		
Histoire du droit de l'environnement et de l'urbanisme (DMS1CM045)	30h		2 CM au choix		1	Oral		
Politiques locales (DMS1CM063)	30h					1	Oral	
Protection internationale et européenne des droits fondamentaux (DMS1CM071)	30h					1	Écrit	1h00
Droit maritime (DMS1CM035)	30h				1	Écrit	1h00	
Méthodologie du mémoire (DMS1TD056)			optionnel		0	Soutenance en fin d'année		
Unité linguistique 1 (DMS1ENVU03)			Facultatif	0	2			
Langue étrangère : Allemand (DLGS5TD40), Anglais (DMS1TD091) ou Espagnol (DMS1TD092) (*)		20h	1 langue au choix		1	Contrôle continu tout au long du semestre		

(*) L'inscription se fait par l'étudiant sur un semestre de son choix ou sur les deux semestres (option très recommandée). Une fois cette inscription enregistrée, elle n'est plus modifiable pour des raisons de cohérence pédagogique et de gestion des effectifs. Il est rappelé aux étudiants qu'il leur sera demandé un certain engagement en cours et pour la préparation de ceux-ci afin de mieux progresser et renforcer leurs compétences en langues.

► SEMESTRE 8

	Par semestre		Modalités	Par semestre		type d'épreuve session unique (avril - mai)	durée des écrits
	CM	TD		ECTS	Coef.		
Unité d'enseignements fondamentaux 2 (DMS2ENVU01)			Obligatoire	18	18		
Droit de la protection des ressources naturelles et de l'environnement industriel (DMS2CM012)	30h		Obligatoire		1	Écrit	3h00
TD Droit de la protection des ressources naturelles et de l'environnement industriel (DMS2TD012)		16h			1	Contrôle continu tout au long du semestre	
Droit de l'urbanisme (DMS2CM018)	30h				1	Écrit	1h00
Droit européen de l'environnement (DMS2CM031)	30h				1	Écrit	3h00
TD Droit européen de l'environnement (DMS2TD031)		16h			1	Contrôle continu tout au long du semestre	
Unité d'enseignements complémentaires 2 (DMS2ENVU02)			Obligatoire	10	10		
Droit de la santé (DMS2CM013)	30h		2 CM au choix		1	Oral	
Droit de la ville (DMS2CM016)	30h				1	Oral	
Libertés et droits fondamentaux approfondis (DMS2CM052)	30h				1	Écrit	1h00
Droit international de la mer (DMS2CM081)	30h				1	Oral	
Unité d'enseignements de découverte (DMS2ENVU03)			Obligatoire	2	2		
Droit des transports (DMS2CM025)	30h		1 CM au choix OU mémoire si choisi au 1er semestre		1	Écrit	2h00
Droit de la sécurité alimentaire (DMS2CM082)	30h				1	Oral	
Droit des contrats publics (DMS2CM021)	30h				1	Oral	
Mémoire (annuel) (DMS2TD056)		Référentiel			1	Soutenance	
Unité linguistique 2 (DMS2ENVU04)			Facultatif	0	2		
Langue étrangère : Allemand (DLGS6TD40) , Anglais (DMS2TD091) ou Espagnol (DMS1TD092)		20h	1 langue au choix		1	Contrôle continu tout au long du semestre	
Unité Valorisation Engagement Étudiant (DMS2ENVAAE)			Facultatif	0	1	Bonification	
Clinique du droit LEX (DMSLEX)			1 engagement au choix		1	Participation	
Reconnaissance de l'engagement étudiant (DMSVAEE)					1	Rapport d'activités (maximum 5000 caractères)	
Unité de professionnalisation			Facultatif	0	0		
Stage			PIX + Droit			Sous couvert d'une convention de Nantes	
PIX + Droit						Certification	

La disposition générale concernant les dispenses d'assiduité est à consulter dans l'article xxxx du RCC des masters.